

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 12 juillet 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021**

**2021 SG 22** Convention de coopération et soutien financier (15 000 euros) à Universcience pour la réalisation d'un programme de conférences et de médiations dans le cadre de l'exposition « Renaissance ».

**Mme Célia BLAUEL, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 25 septembre 2017 par laquelle Madame la Maire de Paris a présenté le projet de Stratégie de résilience de Paris ;

Vu la délibération du 3 juin 2017 relative à l'Ouverture d'une Académie du Climat dans les locaux de l'ancienne Mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'approuver la convention de coopération entre la Ville de Paris et l'Établissement Public du Palais de la Découverte et de la Cité des Sciences et de l'Industrie (Universcience) ;

Sur le rapport présenté par Mme Célia BLAUEL au nom de la 5<sup>ème</sup> commission ;

Délibère :

Article 1 : la convention de coopération avec l'Établissement Public du Palais de la Découverte et de la Cité des Sciences et de l'Industrie pour la réalisation d'un programme de conférences et de médiations dans le cadre de l'exposition « Renaissance » est approuvée et Madame la Maire de Paris autorisée à la signer ;

Article 2 : est approuvé le soutien financier (15 000 euros) apporté par la Ville de Paris à l'Établissement Public du Palais de la Découverte et de la Cité des Sciences et de l'Industrie pour la réalisation de ce projet.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**